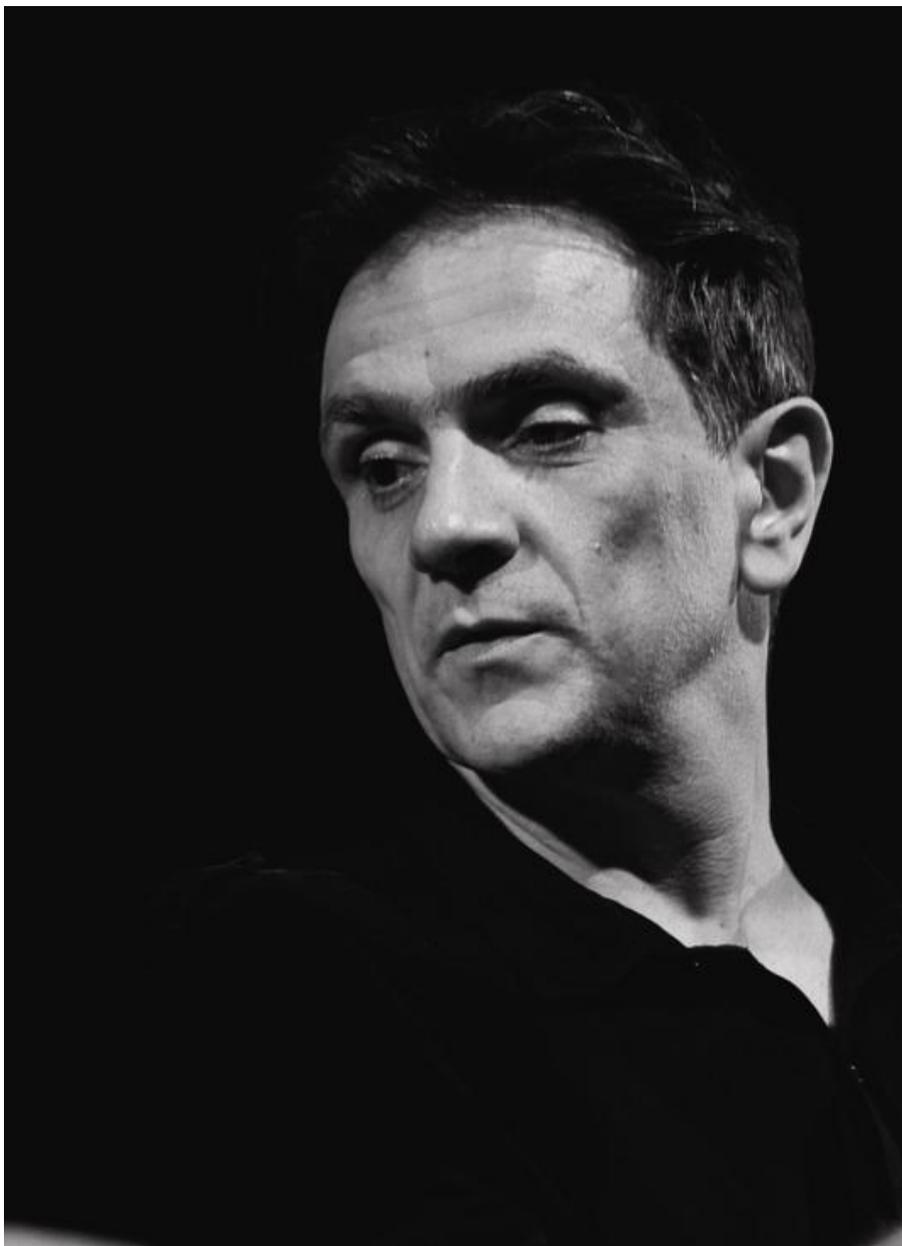


## **Roland Auzet : « Nous compositeurs, nous ne sommes nulle part »**

LE MONDE | 13.03.2014 à 09h31 • Mis à jour le 14.03.2014 à 17h17 | Propos recueillis par Marie-Aude Roux



**Depuis des mois, le compositeur, percussionniste et metteur en scène, Roland Auzet (49 ans), est en croisade contre ce qu'il considère (et un certain nombre de ses collègues avec lui) comme une situation intenable : le fait que les musiciens soient tenus éloignés peu ou prou des moyens et des lieux de production. Cet ancien élève des conservatoires de Marseille et de Paris, qui a suivi l'Ecole du cirque d'Annie Fratellini, revendique pour la musique la confrontation fructueuse avec la scène, comme en témoigne la quinzaine de pièces de théâtre musical qu'il a créées depuis la fin des années 1990.**

Nous l'avons rencontré à quelques jours de la première de *Steve V*, son nouvel opéra de chambre, qui sera présenté du 14 au 18 mars au Théâtre de la Renaissance à Oullins (Rhône), en coproduction avec l'Opéra national de Lyon, dans le cadre de la Biennale Musiques en scène.

*Vous êtes directeur du Théâtre de la Renaissance, à Oullins, depuis 2011. Votre mandat prend fin en juin et vous avez décidé de partir sans en briguer un second. Pourquoi ?*

Parce que ce lieu, régi par un conventionnement théâtral, n'est pas une maison de musique, et je suis compositeur. Il y a un an, en février 2013, j'ai demandé une réunion à mes tutelles afin de définir une ligne directrice cohérente pour un éventuel second mandat. Mais ni la ville, ni la région, ni l'Etat n'ont réussi à se mettre d'accord sur le projet d'une feuille de route. Il m'est apparu très clairement que je n'étais pas l'homme de cette situation. Je veux être au bon endroit. Or nous, les compositeurs, ne sommes vraiment nulle part.

*Est-ce à dire que vous vous sentez incompris, ignorés, voire méprisés ?*

Nous sommes en tout cas ringardisés. Il faut effectivement se demander pourquoi, alors que la donne a changé pour une génération de metteurs en scène et de chorégraphes, que la question du rajeunissement et de la parité dans les centres dramatiques est désormais acquise, seuls les compositeurs n'ont toujours pas accès aux maisons de musique ou d'opéra, où, soit dit en passant, plus de 90 % de la programmation repose sur trois siècles de répertoire, du XVIIe au XIXe siècle.

Comme si le statut même de compositeur posait un problème et que perdurait l'image éculée du créateur solitaire, désolidarisé du public et ignorant du monde dans lequel il vit. Or la figure du compositeur ces dernières décennies n'a cessé d'évoluer. Elle n'a plus aucun rapport avec cet héritage « romantique », qui a stigmatisé une soi-disant incapacité à gérer des outils de production.

*Vous stigmatisez notamment la place quasi inexistante du compositeur et de la création musicale dans les maisons d'opéra...*

Le compositeur, percussionniste et metteur en scène que je suis se définit comme un écrivain du plateau. Nous sommes nombreux à avoir des parcours au croisement des techniques et des arts. Le compositeur possède lui aussi un savoir-faire lié à la scène, au rapport du temps et de l'espace, à la fréquentation assidue et conjointe de la danse, du théâtre, du cirque, des arts plastiques et du multimédia. Sans compter que nous avons souvent été amenés à monter nous-mêmes nos propres projets interdisciplinaires.

*Depuis deux ans, vous alertez les tutelles de l'Etat de cette situation. Avez-vous été entendu ?*

J'ai effectivement été amené à rédiger des notes substantielles sur la création musicale à l'attention du ministère de la culture en 2012 et 2013. J'ai aussi longuement rencontré Laurent Dréano, conseiller chargé du spectacle, qui a partagé mes conclusions. Le constat a donc été vu et entendu. Mais rien ne semble vouloir être mis en oeuvre. J'en veux pour preuve l'expérience que j'ai faite à propos de l'Opéra-Comique, actuellement ouvert à la succession de Jérôme Deschamps.

Au cours de nos discussions, l'idée a germé que je pourrais présenter un projet susceptible de s'intégrer d'une manière ou d'une autre au sein de cette maison d'opéra. Je commençais à travailler quand j'ai reçu un coup de téléphone comminatoire de Michel Orier, directeur général de la création artistique, qui m'a dit d'« arrêter ça tout de suite », que je ne faisais « pas partie du tour de table ». J'ai compris que j'étais devenu un problème !

**Biennale Musiques en scène : Steve V, de Roland Auzet.** Théâtre de la Renaissance, 7, rue d'Orsel, Oullins (Rhône). Les 14, 15, 17 et 18 mars à 20 heures. Tél. : 04-72-07-43-18. De 9 € à 30 €. Bmes-lyon.fr



## [Interview] Roland Auzet "La seule chose dont ont besoin les jeunes auteurs et compositeurs, c'est de fabriquer"



*L'automne parisien sème le trouble dans le calendrier, pourtant dans 10 jours le Festival d'Avignon aura sonné ses premiers trois coups. En légère marge, dans le cadre des 43eme Rencontres d'Été de la Chartreuse, le compositeur [Roland Auzet](#) accompagne Totem(s), un programme de croisements de la musique et du texte, les 8, 9 et 10 juillet. Rencontre et décryptage de cet outil utile pour dépoussiérer le monde du classique.*

[gallery ids="467947"]

**Moins de 1 % des oeuvres jouées ou des commandes passées appartiennent au répertoire des auteurs et / ou compositeurs « vivants ».**

Les maisons d'opéra sont truffées de metteurs en scène qui font des versions de Wagner, de



Verdi, de Puccini, de Mozart. Ce chiffre de 1% vient d'une étude qui a été faite en 2015 sur la réunion des opéras de France qui a simplement regardé sur la saison de 2015, quels étaient les opéras qui travaillaient avec des compositeurs vivants français. Cela doit comporter une vingtaine de "baraquas" et deux festivals. Si on considère que, pour un ouvrage d'opéra, il y a cinq collaborateurs artistiques, un metteur en scène, un dramaturge, un costumier, un éclairagiste, un scénographe par exemple. Sur les 196 ouvrages de la saison, il y avait donc l'équivalent de 1% de la présence d'un compositeur dans les équipes artistiques de ces projets.

### **Est-ce que vous avez été étonné en apprenant ce chiffre ?**

Pas vraiment parce que je connaissais la réalité. Si vous prenez une maison d'opéra aujourd'hui, il n'y a soit pas de compositeur travaillant, soit peut-être un sur un projet.

### **Qu'est-ce que TOTEM(s) alors ?**

TOTEM(s) est en résonance de ce chiffre-là. C'est aussi fait pour donner l'opportunité à des jeunes auteurs et des jeunes compositeurs de travailler ensemble. Les opéras et les maisons de musique ne sont pas avares de ce qu'on appelle les académies, Aix, par exemple, en est une. Ces académies sont des lieux où on produit des rencontres où la question du pédagogique est toujours là. C'est-à-dire, on fait venir un metteur en scène parler de son travail de l'opéra, les compositeurs sont assis là, écoutent, dialoguent entre eux, il a aussi des costumiers et autres, mais on reste sous le modèle d'académie pédagogique.

Moi j'ai souhaité faire le pari avec la Chartreuse que à l'endroit des écritures, on avait la possibilité de dire que l'on réunissait quatre auteurs et quatre compositeur sur trois sessions de travail dans la saison, octobre, avril, juin/juillet, on leur donnait la possibilité de faire naître quelque chose, un travail pour lequel on donnerait la lecture pendant le début du festival, le 8 – 9 et 10 juillet. Donc nous l'avons fait, ils se sont réunis.

### **Quel est votre rôle là-dedans ?**

Mon rôle est de les choisir : par rapport à leurs univers, où leur maturité même s'ils sont très jeunes. C'était des auditions par rapport à un travail existant. Et puis c'était la première année alors Catherine Dan, la directrice de la Chartreuse avait repéré deux – trois personnes, moi aussi. Pour la première session on n'a pas eu à devoir dénicher je ne sais pas quoi, c'était assez facile finalement. Donc ils ont été invités, ils ont reçu une commande pour avoir la lecture de ces premiers travaux.

### **Alors ces travaux, on les verra quand ? Et ça se passera comment, est-ce qu'il y aura des temps différents ?**

Lors des 8 – 9 et 10 juillet, et ce sera le même programme donc deux ouvrages présentés, un de 40 minutes et un autre de 50, et un autre ouvrage qui n'en est pas encore au stade du plateau qui sera présenté à la table, comme une étape de travail. Mais un des deux ouvrages comporte le travail cumulé de deux compositeurs et deux autrices. Donc ces trois jours vont se



ressembler, et j'avais envie de parler de la dimension des politiques culturelles, alors le dernier jour on réunit des responsables. Ça va de Patrick Bloche le patron de la culture à l'assemblée, Pierre-Michel Menger qui est un sociologue qui se penche sur la question du travail créatif, évidemment, il y a Pascal Rogard, le directeur de la SACD et puis quelques patrons d'opéras, des compositeurs, des responsables culturels et autres qui vont venir pour essayer de partager une prise de conscience, cette nécessité de changer le monde à cet endroit-là.

### **Quel est le lien avec le festival d'Avignon ?**

La Chartreuse a un lien avec le festival, mais pas particulièrement ce programme.

### **Avez-vous envie de tisser plus de liens entre le programme et le festival ?**

Non, le festival n'est pas le lieu de ces travaux, c'est un endroit où on monte des projets artistiques etc... Mais que le festival d'Avignon veuille ou puisse avoir des rapports avec des compositeurs qui sont porteurs de projets est évidemment mon souhait, mais à ce jour c'est relativement peu le cas.

### **Pouvez-vous nous expliquer ce lien entre la musique et le texte ?**

Il y a un auteur et un compositeur qui travaillent ensemble, donc ça peut donner une forme cumulée de l'écriture du théâtre et de la musique, ça peut être un opéra, et il y a d'ailleurs l'un des deux projets qui sera concrètement un opéra, *L'inconnu du lac*, qui est déjà pris en production par le théâtre de la monnaie et la fondation Gulbenkian. Et ça peut être du théâtre musicale, donc plus articulé, plus parlé, mais pas sur le mode lyrique.

### **Dans votre demande, il faut qu'il y ait les deux, mais pas forcément avec la même proportion ?**

Absolument, cela peut-être un ouvrage que lyrique avec très peu de texte, parlé sans texte chanté. Je crois qu'aujourd'hui on a suffisamment de possibilités avec l'histoire de la musique y compris jusqu'à la musique po de laisser les gens travailler sur leurs imaginaires et les laisser faire ce qu'ils veulent.

### **Justement, dans ce qui va être montré, il y aura quels styles musicaux ?**

Alors ce sont des textes écrits qui sont cumulés avec les compositeurs, et il y en a un avec une guitare électrique avec un ensemble, un autre où il y a un ensemble à corde avec des vents.

### **Ça glisse sur le côté contemporain alors ?**

On va dire que c'est très actuel. Par exemple l'ouvrage travaillé avec la guitare électrique il y aura Caroline Rose qui a fait *The Voice* et a chanté dans les opéras des Bouffes du nord, et a un groupe de blues rock, puis chante des créations de compositeurs contemporains. Le projet est à l'image de son parcours



## **Ndlr : Roland Auzet précise l'importance du centre Acanthes**

Le centre Acanthes était basé sur le travail de la musique qui était installé à la chartreuse, porté dans les années 80 par Claude Samuel et qui a réuni notamment Xenakis, Berio Dusapin, donc chaque année il faisait venir une figure et autour il organisait une académie de musique. On le sent, à l'endroit de la chartreuse, la musique a été là. Donc je suis très heureux de réinvestir ce champ-là. C'est une terre qui est évidemment collée au festival d'Avignon qui est le grand événement artistique de ce moment-là de l'année, et aussi pour dire que ce n'est pas une académie pédagogique, c'est un endroit de fabrique de jeunes artistes qui produisent quelque chose et je veux insister sur le fait que trop d'académies ne sont que pour les endroits pédagogiques, les conférences. La seule chose dont ont besoin les jeunes auteurs et compositeurs, c'est de fabriquer. Il y en a marre de considérer que quand on a 25 ou 30 ans, on soit encore obligé d'aller dans une académie pour entendre quiconque nous raconter comment il a fait son dernier Wagner ou son prochain Verdi. Il faut absolument que les pouvoirs publics ouvre des fabriques, là où les gens se mettent dans une pièce avec un piano, un auteur, un compositeur, deux chanteurs et un acteur et ils se démerdent, parce qu'ils ont suffisamment de formation, la plupart à fait entre 15 et 17 ans de conservatoire, donc il faut leur faire confiance.

Visuel : ©Emmanuelle-Murbach

# Pour une nouvelle génération à l'opéra

**Moins de 1% de compositeurs vivants français travaillent au sein des maisons de musique et d'opéra. Pourquoi l'Etat reste-t-il sourd au renouvellement des générations et des œuvres jouées ?**

Ces dernières années, le ministère de la Culture a rajeuni et féminisé les directions des centres dramatiques et chorégraphiques nationaux. Dans le même temps, le renouvellement de quelques directions de maisons de musique et d'opéras s'est organisé malheureusement sans nouveauté, hormis à l'Opéra-Comique. Alors que metteurs en scène et chorégraphes ont su convaincre que leurs centres puissent se réformer et se développer, des compositeurs – porteurs de projets – constatent aujourd'hui leur impossibilité à s'insérer dans ces maisons qui sont aussi les leurs. Pourquoi maintient-on les compositeurs – porteurs de projet –, hors de la relation avec ces établissements ? Quel avenir pour les maisons qui souhaitent se développer si les compositeurs vivants et créateurs de leur art en sont absents ? Au niveau national, moins de 1% de compositeurs vivants français travaillent au sein des maisons de musique et d'opéras. Il y a aujourd'hui plusieurs dizaines de compositeurs sortant chaque année des conservatoires et établissements spécialisés. Pourquoi l'Etat reste-t-il sourd au renouvellement des générations, à la question du vieillissement et de la mutation des publics ? Aux évolutions démographiques ? A la transformation des pratiques culturelles ? N'est-il pas temps d'installer des équipes renouvelées, des binômes articulant la présence artistique et le développement culturel ? Les metteurs en scènes l'ont fait à partir des années 60, les chorégraphes, dans les années 80.

Aujourd'hui, à travers de nombreux rassemblements (notamment le Collectif 4102), les compositeurs s'engagent. Débats, échanges, réflexions et expériences diverses nourrissent des programmes concrets porteurs d'avenir. Sur la base de missions de service public, respectant le travail engagé par les générations antérieures, ils souhaitent la mise en place de projets d'établissements à la croisée des spécificités territoriales, des répertoires les plus anciens jusqu'aux créations les plus représentatives de notre monde en relation avec la totalité des publics. La création à l'opéra ne peut être constituée que du renouvellement de mises en scène d'ouvrages du répertoire. Le phénomène culturel le plus significatif des dernières années a consisté en l'introduction de l'art vivant et contemporain dans toutes les institutions publiques, quelle que soit leur spécialité.

Par  
**ROLAND AUZET**



NANOTISSAL

Compositeur Membre du Collectif 4102 (Compositeurs, musiciens et créateurs scéniques)

Ce mélange des genres et surtout des époques, d'abord apparu comme une mode, s'est avéré bénéfique. La musique s'organise encore en « musiques de patrimoine et musiques de création ». Cette division ne nourrit aucune perspective. Les deux sont indissociables. Le métier de compositeur et de musicien n'est plus le même qu'aux siècles précédents et s'est développé avec le créateur scénique et médiateur au service des œuvres et des publics. La pratique est devenue multiple. Nous devons nous en réjouir. L'opéra occupe aujourd'hui une place privilégiée dans l'expression culturelle de notre époque mais avec des manques qui peuvent lui être fatals. Il se doit d'être un lieu vivant de la création artistique, l'émetteur par excellence d'une production de sens actualisée et également, de par sa fonction patrimoniale, être projeté vers l'avenir, à la fois lieu d'émergence et de consécration de la création de son temps. Espace d'interprétation, il peut être l'agent actif d'une relecture d'un passé proche, qui reste partie prenante du présent. L'opéra doit contenir la mémoire du passé, mais aussi être le témoin de son temps et le lieu de son questionnement. Aujourd'hui, un nouveau projet politique s'ouvre pour notre pays. L'élan de réforme du théâtre et de la danse constaté depuis plusieurs années doit pouvoir se penser pour nos opéras et maisons de musique : c'est une question de responsabilité posée à notre génération. ◀

## LA QUINZAINE

---

### MUSIQUE

# Les compositeurs vivants veulent être reconnus

**A**près la sortie du film L'Opéra, en avril, le collectif 4102 qui réunit une quinzaine de compositeurs a exprimé un mouvement d'humeur en constatant que ce documentaire présentait la quasi-totalité des métiers présents à l'opéra de Paris, mais ne parlait pas des compositeurs vivants. Le collectif 4102 a été créé en 2014 (d'où son nom), à l'initiative de Roland Auzet, avec des confrères comme Pierre Jodlowski, Wilfried Wendling, Samuel Sighicelli, Benjamin Dupé ou Alexandros Markeas, pour obtenir des pouvoirs publics que les compositeurs d'aujourd'hui soient considérés à l'égal des metteurs en scène et des chorégraphes. «*Nous voulons la possibilité d'inviter des projets, de les présenter au publics et de développer le rapport à la cité avec notre art*», précise Roland Auzet. Dans une tribune publiée par *Libération* le 24 mai, le compositeur souligne la faible place (1%) des compositeurs

vivants au sein des maisons d'opéra françaises. Pourtant, les récents textes sur les cahiers des charges des opéras nationaux et des théâtres lyriques en région fixent désormais des obligations de commandes d'écriture. «*Je suis convaincu que c'est en partie notre travail qui a permis d'inscrire cela*, commente Roland Auzet, *mais le débat ne se situe pas à cet endroit. À l'image de ce que font les metteurs en scènes et les chorégraphes, il faut permettre au public de côtoyer la pensée des compositeurs d'aujourd'hui qui ont aussi la possibilité d'éclairer des ouvrages du passé. Les obligations de faire un certain nombre de créations par an créent de l'élitisme. Nous voulons la possibilité de l'artisanat de notre art. C'est une forme de parité.*» Le collectif souhaite s'ouvrir à des personnalités des arts et des médias, pour réfléchir à la présence des compositeurs dans un projet culturel. collectif4102@gmail.com |

---